



## Arnaque à la location

-----  
Par Student78

Bonjour,

Je vous écris parce que j'ai récemment été victime d'une arnaque à la location.

Un faux propriétaire m'a demandé ma pièce d'identité pour un dossier de location puis m'a appris que mon dossier "était accepté et que je devais payer des frais d'agence...".

Un lien était fourni pour payer les frais d'agence, le site étant douteux je me suis rendu compte qu'il s'agissait d'une arnaque.

Le problème est que l'arnaqueur dispose maintenant d'une copie de mon titre de séjour et j'ai peur que ma pièce d'identité soit utilisée de manière malintentionnée.

Qu'est ce que je dois faire?

Merci d'avance.

-----  
Par Advocatus

Madame, Monsieur,

Il est urgent que vous déposiez une plainte au Commissariat ou à la Gendarmerie de votre choix.

Il est possible, en outre, de faire un signalement près le Procureur de la République du Tribunal Judiciaire de votre lieu de résidence.

Ce sera un préalable nécessaire pour démontrer votre bonne foi si vos documents faisaient l'objet d'une utilisation frauduleuse.

Pour rappel, aucune autorité de police ni de gendarmerie ne peut refuser votre plainte.

Sincèrement.